

La ville de Gassin recrute un agent technique polyvalent pour le service entretien et intervention technique en milieu rural, contractuel du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Rattaché au Centre Technique Municipal et Placé sous l'autorité directe des responsables de service, vous assurerez les missions suivantes :

**Missions :**

- Entretien de la voirie communale et des espaces publics
- Entretien courant des matériels et engins
- Réalisation de petits travaux et maintenance de premier niveau des bâtiments
- Elagage et abattage des arbres selon la réglementation et les normes de sécurité en vigueur
- Manutention de matériels lors des animations locales

**Profils demandés :**

- Savoir travailler seul ou en équipe
- Connaissance du matériel à utiliser et des techniques d'entretien
- Être autonome, polyvalent et réactif
- Ecoute et application des consignes
- Avoir le sens de l'organisation
- Faire preuve de rigueur
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune, des élus afin d'optimiser l'exécution des tâches qui lui sont confiées
- Permis de conduire B en cours de validité

**Compétences :**

- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites
- Prévenir les risques naturels et d'accidents
- Contrôle des équipements, des accès pour prévenir les risques du public
- Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des outils

**Savoir-faire :**

- Organiser son travail en fonction des objectifs définis, des priorités et des contraintes de temps particulières
- Application des règles de santé et de sécurité au travail
- Prendre en compte des consignes écrites ou orales
- Rendre compte de manière écrite ou orale de son activité et des conditions de son intervention
- Transmettre les demandes des administrés
- Adapter son comportement à la situation et exposer un avis technique

**Conditions de travail :**

- Port de vêtements et protections professionnels adaptés
- Travail en extérieur
- Déplacement sur les sites
- Rythme de travail en fonction des saisons et des impératifs de service
- Grande disponibilité
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits

Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée,

Temps de travail : Temps complet, 35 h 00 hebdomadaire

Horaires de travail : du lundi au vendredi 8h00 – 12h00 et 13h30 – 16 h30 (Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service)

Lettre motivation et CV à transmettre par mail au service ressources humaines :

[ressources.humaines@mairie-gassin.fr](mailto:ressources.humaines@mairie-gassin.fr)